

BPJEPS Spécialité éducateur sportif - Mention activités aquatiques et de la natation

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UCPA FORMATION CFA
Thomas FORT
07.60.45.90.11
tfort@ucpa.asso.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Pour intégrer une formation BPJEPS Activités Aquatiques de la Natation, il faut Etre âgé de 18 ans minimum avant la date de fin de la formation Etre titulaire du PSE1 (Premiers Secours en Equipe) à jour de formation continue Etre titulaire du BNSSA à jour de formation continue Fournir l'attestation d'Exigences Préalables - 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 à compléter par un maître nageur titulaire d'une carte professionnelle

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation permet d'obtenir le titre de maître nageur sauveteur / éducateur sportif des activités aquatiques. Ce diplôme s'adresse aux personnes désirant encadrer les activités de la natation ainsi que les autres activités aquatiques (bébé-nageur, aquagym, water-polo...). Le maître nageur sauveteur a deux grandes missions. D'une part, il veille à la sécurité de la zone de baignade avec les sauveteurs aquatiques sous sa responsabilité. D'autre part, il enseigne l'apprentissage de la nage et encadre les activités aquatiques. Il intervient auprès de tous les publics, dans une logique d'initiation et de découverte mais également de perfectionnement.

Contenu et modalités d'organisation

Le diplôme du BPJEPS AAN est constitué de 4 UC (Unités Capitalisables) : UC 1 - Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure UC 2 - Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure UC 3 - Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation UC 4 - Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en oeuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

Commentaires sur la durée hebdomadaire Un parcours de formation aménagé et individualisé peut être mis en place.
Nous contacter pour réaliser un bilan personnel et une étude de faisabilité avec un responsable formation.
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Le BPJEPS Activités de la Forme est une formation complémentaire intéressante pour un maître nageur sauveteur. Avec le développement des structures qui allient activités aquatiques et salles de remise en forme, cette double compétence est de plus en plus recherchée par les employeurs.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00451008	du 16/09/2024 au 23/09/2025	Mérignac (33)	UCPA FORMATION CFA			
00450726	du 16/09/2024 au 23/09/2025	Mérignac (33)	UCPA FORMATION CFA		Non éligible	
00451007	du 16/09/2024 au 23/09/2025	Mérignac (33)	UCPA FORMATION CFA		Non éligible	

00511960	du 08/09/2025 au 03/07/2026	Mérignac (33)	UCPA FORMATION CFA		
00511961	du 08/09/2025 au 03/07/2026	Mérignac (33)	UCPA FORMATION CFA	Non éligible	
00511959	du 08/09/2025 au 03/07/2026	Mérignac (33)	UCPA FORMATION CFA	Non éligible	
00627517	du 01/09/2025 au 30/06/2026	Mérignac (33)	UCPA FORMATION CFA		